



ASSOCIATION DES LOCATAIRES

DE LA RESIDENCE DE L'ORANGERIE ET DU PARC DU CHATEAU

66 AVENUE CHARLES DE GAULLE - BATIMENT 4 - 95160 MONTMORENCY

Compte-rendu de la réunion des locataires du 28 juin 2019

Encombrants : ce sujet devient un véritable problème pour les locataires. L'emplacement est surchargé de déchets, bien avant la date de ramassage prévue. Une locataire a eu un pneu crevé par des planches parsemées de clous qui jonchaient le sol. Par ailleurs, des personnes extérieures à la résidence viennent déposer leurs encombrants chez nous. Les locataires demandent à ce que les encombrants soient placés dans la rue, boulevard de l'Orangerie, comme c'était le cas auparavant.

Gardiens : à l'unanimité, les locataires demandent un (ou des) gardien(s) assermenté(s) lors du prochain remplacement. Tous souhaitent des gardiens avec de véritables responsabilités et disponibles au quotidien -dans la limite du raisonnable- pour de meilleurs services rendus et une vie apaisée dans la résidence. Plusieurs regrettent notamment l'absence de fête des voisins depuis une dizaine d'années, faute de dialogue avec les gardiens actuellement en place.

Congés du personnel de l'AFCM : les locataires regrettent de ne pas être informés lorsque les employés (Mr Nevès, gardiens et personnes en charge du ménage) sont en congés. Serait-il possible de nous en informer par une note de service affichée dans chaque bâtiment ?

Bancs : les locataires se plaignent de discussions nocturnes sur les bancs placés face aux bâtiments et de nuisances sonores tardives. Ils souhaiteraient que les bancs soient déplacés dans les allées et non plus sous les fenêtres.

Codes barrière : peut-on envisager de changer rapidement les codes des portails (au moins 1 fois par an) ? Par ailleurs, certains soulignent le fait que l'accès à la résidence est trop simple. De nombreux jeunes passent au-dessus du portillon du petit bois pour des discussions nocturnes répétitives. Les locataires sont très largement favorables à un changement de portails, plus hauts et de meilleure qualité, afin de limiter les intrusions. En outre, le projet de caméras de surveillance est-il toujours d'actualité ? Des enfants s'amuse à s'accrocher au portail en les ouvrant et les refermant sans cesse, ce qui cause de nombreuses pannes.

Accès pompiers : il semblerait que les horaires programmables ne fonctionnent plus en haut de la résidence. A vérifier svp.

Terrain de jeu en haut de la résidence : les locataires saluent les travaux effectués sur le terrain de jeu. Cependant, ils déplorent la présence de nombreux chiens avec leurs maîtres, parfois extérieurs à la résidence. L'idée de donner accès au terrain avec des plages horaires programmables est-elle envisageable ?

Terrain de jeu près du bâtiment 7 : l'idée d'un terrain de pétanque a été soumise aux résidents. Mais la crainte de nuisances nocturnes a rapidement mis fin à la discussion. Il semblerait que le mieux soit de laisser l'espace ainsi.

Bac à sable près des bâtiments 2, 3 et 4 : des chiens et chats traînent dans cet espace ouvert. Les locataires ne souhaitent plus laisser leurs enfants y jouer par manque d'hygiène. Plusieurs d'entre eux souhaiteraient ce que cet espace soit retiré.

Poubelles extérieures : plusieurs locataires, notamment des propriétaires de chiens, soulignent le manque de poubelles dans la résidence. Est-il possible d'en ajouter ?

Chauffe-eau : pour rappel, nombreux sont les résidents à rencontrer des problèmes avec leur chauffe-eau avec notamment des arrêts intempestifs et répétitifs. Un point devait être fait entre le prestataire et l'AFCM mais l'association n'a pas eu de retour à ce sujet.

Voitures épaves : l'information a été transmise à l'AFCM mais les voitures (pour certaines d'entre elles dangereuses), sont toujours là.

Arrosage automatique : le système d'arrosage automatique près du bâtiment 8 n'existe plus depuis les travaux effectués par EDF. Va-t-il être remis en place ?

Travaux de voirie : la chaussée est déformée et s'enfonce dangereusement sur le parking derrière le bâtiment 8. La place à côté de la n° 144 est concernée (numéro de place effacé).

Affichage : est-il possible d'avoir des tableaux d'affichage avec vitres refermables dans chaque bâtiment ? Les affiches (notamment celles de l'association) sont souvent retirées à peine accrochées.

Note à faire aux locataires par l'AFCM : plusieurs locataires rappellent l'incivilité de certains et demandent à ce qu'une note soit faite par l'AFCM. Parmi les sujets récurrents : l'encombrement des balcons et les motos qui stationnent devant les bâtiments (notamment devant le bâtiment 3). A ajouter également si possible, l'interdiction des trottinettes électriques dans la résidence pour des raisons de sécurité évidentes. Plusieurs incidents sont déjà rapportés.